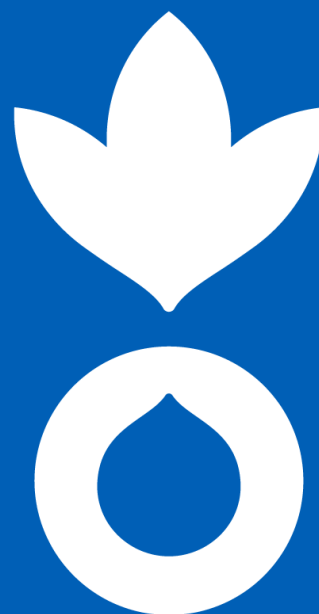


# BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



## FAITS SAILLANTS

- Fin de la saison des pluies
- Fin de la soudure alimentaire (agricole)
- Bonne disponibilité des ressources en eau
- Disponibilité suffisante à très suffisante des pâturages
- Concentration moyenne du bétail avec des endroits de forte concentration
- Amélioration de l'état d'embonpoint des animaux
- Hausse des prix des caprins
- Baisse des prix des ovins
- Baisse des prix des céréales et des aliments pour bétail
- Termes de l'échange légèrement défavorables pour les éleveurs
- Contexte sécuritaire préoccupant entraînant des déplacements forcés d'éleveurs





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B) et Terre des hommes Lausanne (Tdh-L). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet SIT-Sahel LAFIA Système d'information digitalisé pour une transhumance apaisée au Sahel central de VSF-B et du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS). La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'ACF, de RBM, de VSF-B et de Tdh-L et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 71 sites sentinelles répartis sur 20 provinces des 9 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par ACF, RBM et Tdh-L et décadaire pour les sites suivis par VSF-B. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution spatiale de 500m, sur le site du GEOGLAM.



## SITUATION PASTORALE

### LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 9 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, de 6 agents au niveau Centre-Nord, de 5 agents au niveau de Plateau-Central, 17 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 4 agents au niveau du Nord et 19 agents au niveau du Sahel. Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action contre Faim, le Réseau Billital Maroobé, Terre des hommes Lausanne et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (Figure 1). Il est à noter que la régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information a été collectée durant la période concernée apparaîtront dans ce bulletin.

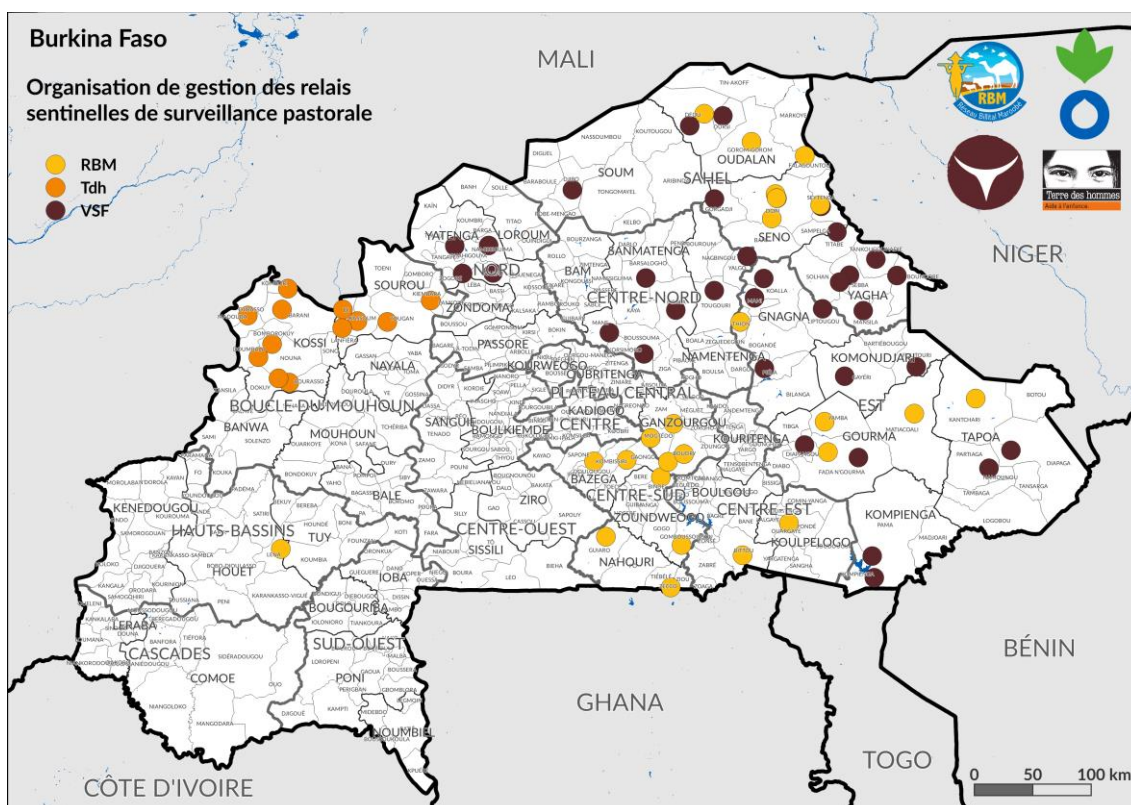


Figure 1 – Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale



## CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Au cours de la période d'août à septembre 2023, la concentration en bétail observée au niveau des régions surveillées est jugée globalement moyenne. On peut observer sur la Figure 2, sur certains sites, une concentration moyenne à forte du bétail. Cette observation est perceptible dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre sud et du Plateau Central. Au niveau des régions du Sahel et de l'Est, l'analyse de la concentration montre l'existence de sites avec une faible concentration. C'est le cas dans les communes de Gorom Gorom, Deou, Seytenga, Yamba. Cependant, on observe une forte concentration du cheptel dans les communes de Kassoum, Tougan, Bomborokuy, Dori, Guiaro, Gomboussougou, et Boudri dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Plateau central. On observe une concentration moyenne des animaux au niveau de la majeure partie des sites à l'exception des communes de Di, Seytenga, Gorom Gorom, Deou où la concentration est faible.

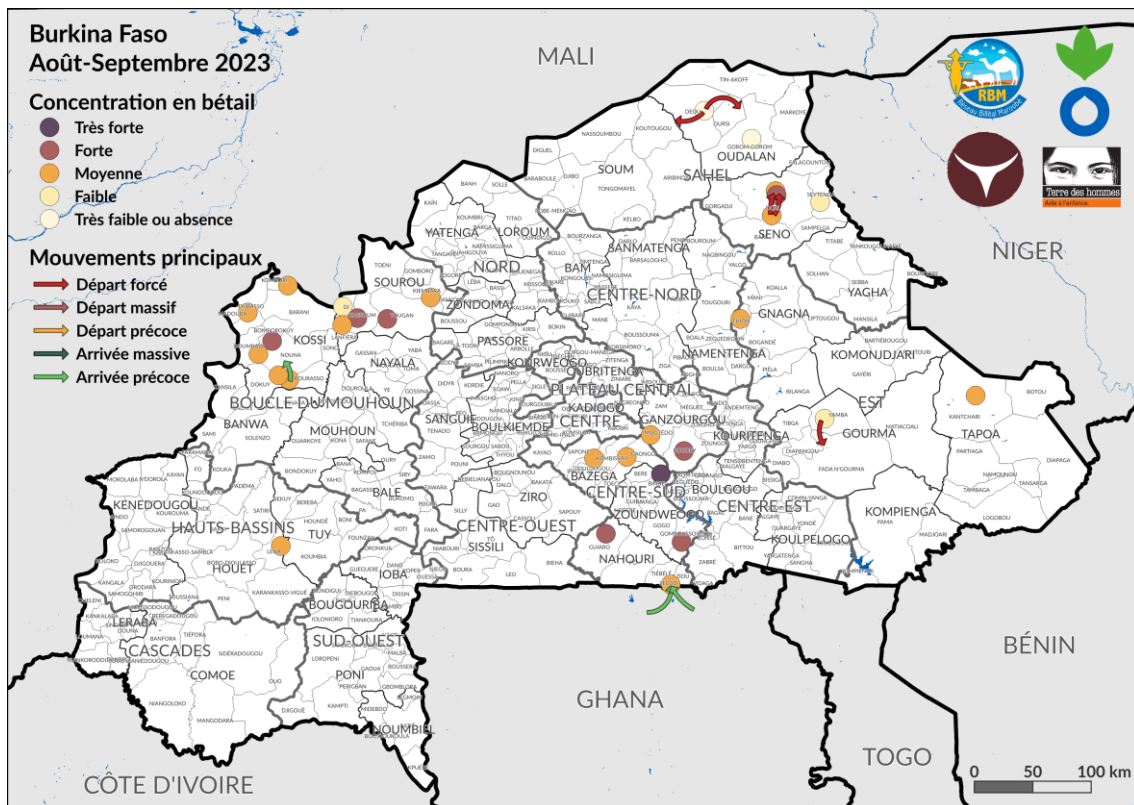


Figure 2 - Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

Peu de mouvements d'animaux ont été rapportés durant cette période. Toutefois, des départs forcés et des arrivées précoces ont été enregistrés dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel, de l'Est et du Centre sud. On note des arrivées précoces dans les communes de Tecco et de Nouna. Ces mouvements proviennent du Ghana en direction de la commune de Tecco et de la commune de Bourasso vers la commune de Nouna dans la région du Boucle du Mouhoun. On note également des départs forcés en provenance des communes de Bani, Yamba, Deou. Les destinations sont respectivement les communes de Dori, Koutougou, Oursi et Fada N'Gourma.

La situation sécuritaire ne s'est pas améliorée durant cette période ce qui a impacté les mouvements des éleveurs dans les différentes régions. La mobilité est très réduite à la



suite du blocus imposé par les Groupes Armés Non Étatiques (GANE) dans certaines régions. Cependant, on observe de nouvelles zones de concentration notamment dans le Centre Sud, les Hauts Bassins et les Cascades.

### ÉTAT DES PÂTURAGES

La Figure 3 montre le taux de couverture du sol par la végétation verte (photosynthétique active) et la végétation sèche (photosynthétique non active) sur la période d'août à septembre 2023.

Sur cette période, la couverture du sol par la végétation est bonne. La variation de cette couverture suit le gradient nord-sud qui est en rapport avec la production de biomasse de l'hivernage 2023. Les meilleures couvertures sont dans la partie sud du pays en rapport avec le niveau d'eau enregistré au cours de cette période. Seule la région du Sahel enregistre encore une partie de son espace avec des taux de couverture inférieurs à 50%.

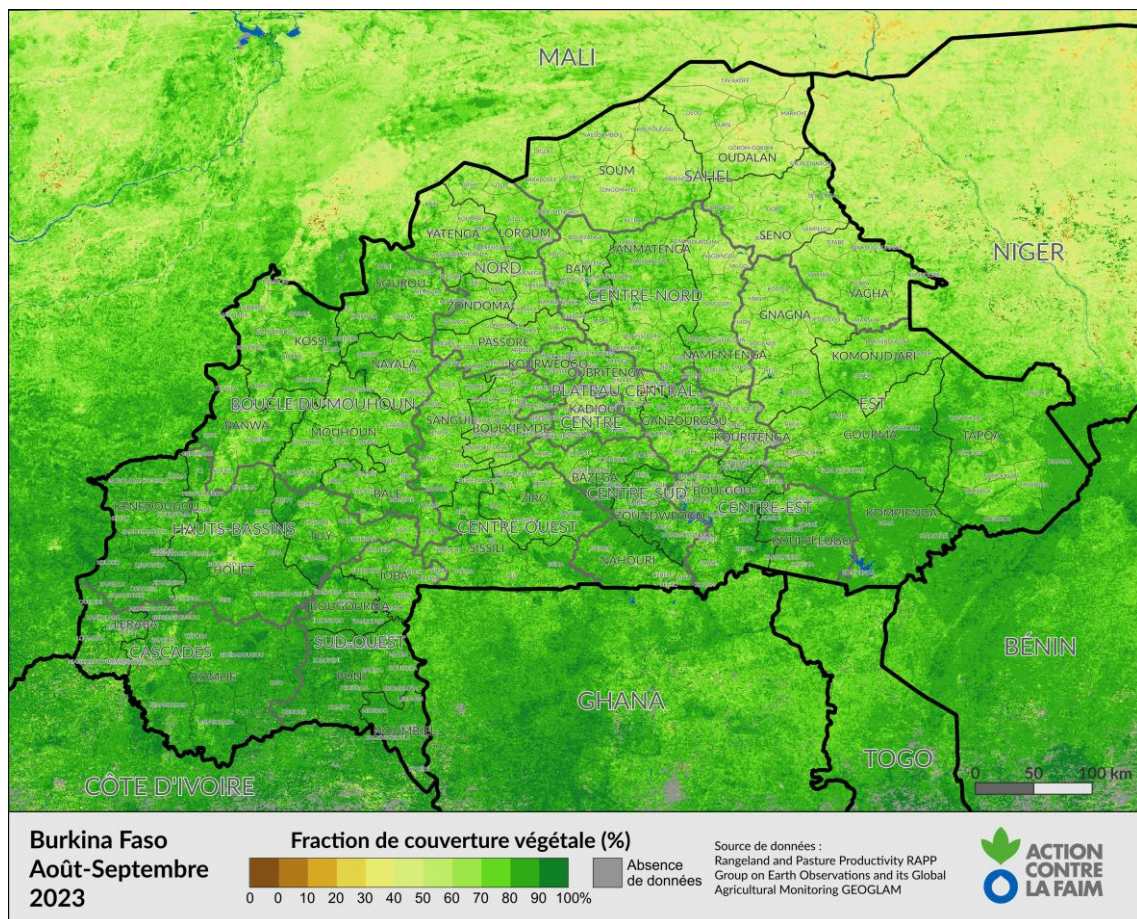


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

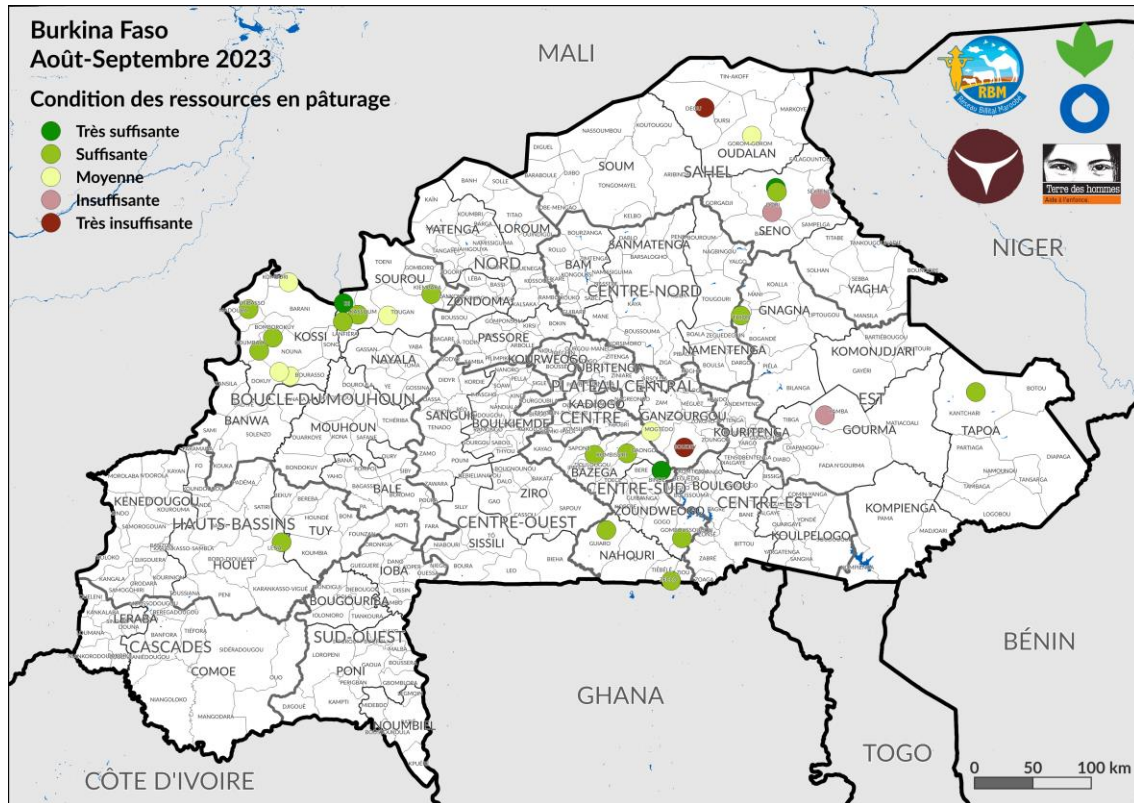


Figure 4 - Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

Au cours de la période d'août à septembre 2023, l'analyse des données collectées a montré une disponibilité de pâturages suffisante dans la majorité des sites de surveillance pastorale au niveau des différentes régions à l'exception des régions du Sahel et du Plateau central comme le montre la Figure 4. Cette situation au Sahel s'explique par la restriction de la mobilité du bétail liée à l'insécurité entraînant ainsi une surcharge pastorale autour des ressources disponibles sur place. Contrairement à la situation dans la région Sahel, on assiste dans la région du Plateau Central à une forte concentration d'animaux dans la zone pastorale de Gadghin déjà soumise à une forte dégradation liée au développement d'autres activités telles que le prélèvement d'agrégat, l'orpaillage et les cultures de rente.

On observe également sur certains sites une disponibilité du fourrage insuffisante malgré l'abondance des bonnes pluies sur la quasi-totalité du pays. En comparant les données relatives aux différentes régions, on s'aperçoit que le Centre-Sud est la zone la mieux pourvue avec plusieurs sites où la disponibilité en pâturages est rapportée de suffisante à très suffisante.

Comparativement à la période d'analyse précédente (juin - juillet 2023), la disponibilité actuelle du fourrage a connu une amélioration. Cette comparaison révèle que plusieurs sites sont passés d'une disponibilité moyenne à suffisante. Cette situation s'explique par l'abondance des pluies au courant de cette période d'analyse. Cependant, comme tenu de la situation sécuritaire que traverse le pays, certains éleveurs effectuent des déplacements forcés pour se mettre à l'abri des GANEEt qui entraînent une forte concentration de bétail au niveau des sites d'accueil et impactent la disponibilité fourragère qui devient insuffisante sur certains sites à cause de la surcharge pastorale.

Cette situation, comparée à la moyenne sur la même période sur l'ensemble des années depuis 2001 est représentée par la Figure 5.

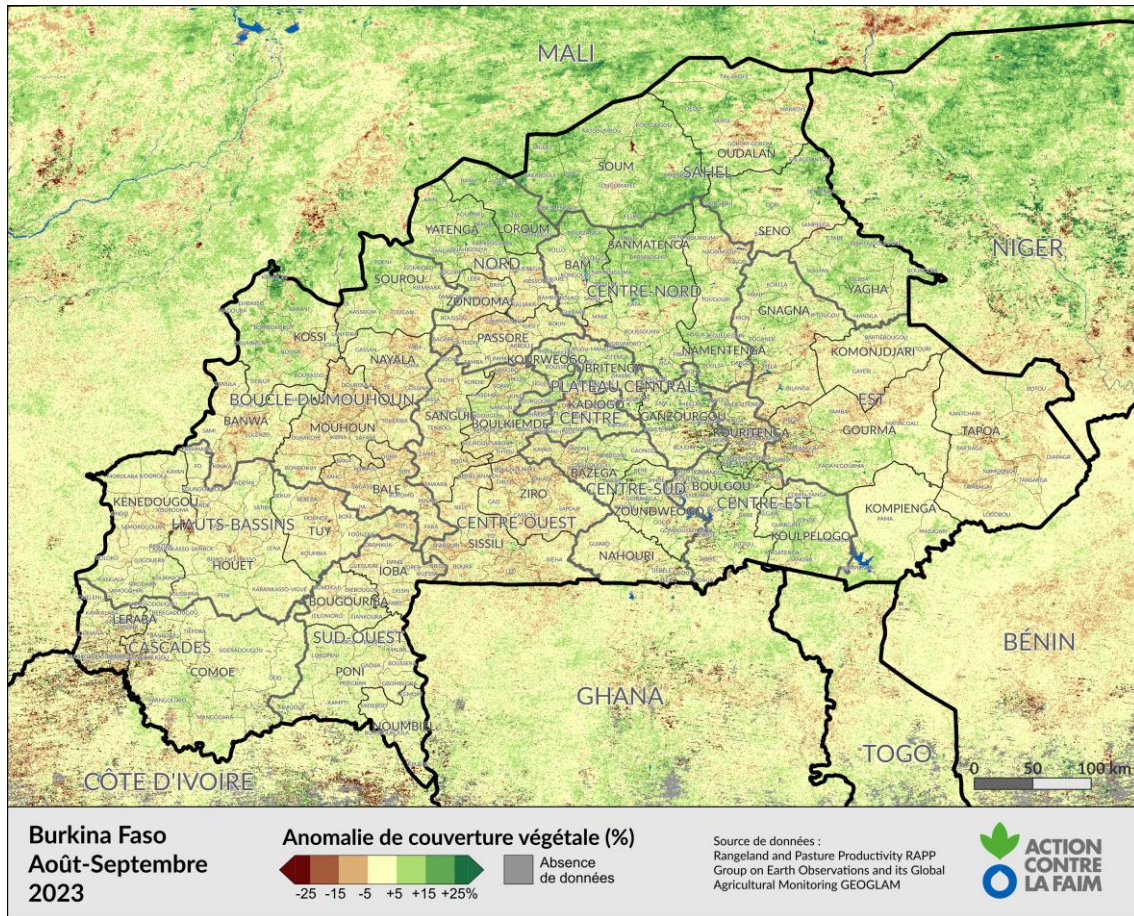


Figure 5 – Anomalie de couverture végétale mesurée sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

En dépit de la période de pique de l'hivernage, la partie nord du pays malgré ses faibles taux de couverture comparée au sud a les anomalies positives les plus importantes. En effet, la région du Sahel a dans la globalité une anomalie de +15%. Cependant, toute la partie sud est marquée par des zones à anomalies négatives.

Cette situation s'explique en grande partie par la situation sécuritaire avec les zones de fortes concentrations inhabituelles d'un côté et de l'autre par des zones qui étaient occupées et exploitées par le cheptel et les défrichements agricoles et qui ne le sont plus. Toutefois, le contexte écologique sahélien de manière générale est marqué par le changement climatique manifesté par la dégradation des écosystèmes.

## RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

L'analyse des données relatives à la disponibilité en eau durant cette période d'août à septembre 2023, a montré une disponibilité suffisante (52% des sites) à très suffisante (31% des sites) en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis (Figure 6). Les communes de Kiembara, Tougan, Di, Lanfiera, Koumbori, Djibasso, Madouba, Doumbala et Bomborokuy (Boucle du Mouhoun), Bani, Dori, Seytenga, Gorom Gorom, Deou (Sahel), Thion, Kantchari (Est), Lena (Hauts Bassins), Kombissiri, Gaongo, Beré, Guiaro, Zecco, Gomboussougou (Centre Sud) ont affiché une disponibilité suffisante à très suffisante en eau. Quant aux communes de Bourasso, Dokuy (Boucle du Mouhoun) et Mogtédo (Plateau Central), elles ont plutôt affiché une disponibilité moyenne en eau. Malgré l'abondance des pluies, on observe sur deux sites (Yamba et Boudry) une



insuffisance en eau. Cela s'explique dans la commune de Yamba par la restriction de la mobilité à l'intérieur de la commune où les points d'eau ne sont plus accessibles à cause de l'insécurité. Dans la commune de Boudry, cela s'explique par l'usage du cyanure pour le traitement des résidus issu de l'orpaillage qui affecte la qualité de l'eau et contraint les éleveurs à aller chercher d'autres points d'eau en dehors de la zone pastorale.

Les mouvements et concentrations moyennes à fortes d'animaux au niveau de ces communes expliquent ce niveau de disponibilité en eau qu'elles ont enregistré. Bien que la saison hivernale soit relativement bonne dans la quasi-totalité du pays, avec des enregistrements de pluies conséquentes entraînant un bon niveau de remplissage des points d'eau, il faut dire que la concentration des animaux sur les sites plus ou moins sécurisés impacte considérablement la disponibilité en eau. Comparativement à la période précédente d'analyse (juin- juillet 2023), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une amélioration sur plusieurs sites d'observation. On note une disponibilité suffisante voire très suffisante sur plusieurs sites notamment dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, de l'Est et du Centre Sud. Une comparaison de la situation actuelle des ressources en eau à celle de l'année précédente pour la même période montre une situation quasiment similaire. En effet, la même tendance a été observée à la même période de l'année dernière durant laquelle la disponibilité en eau été suffisante voire très suffisante.

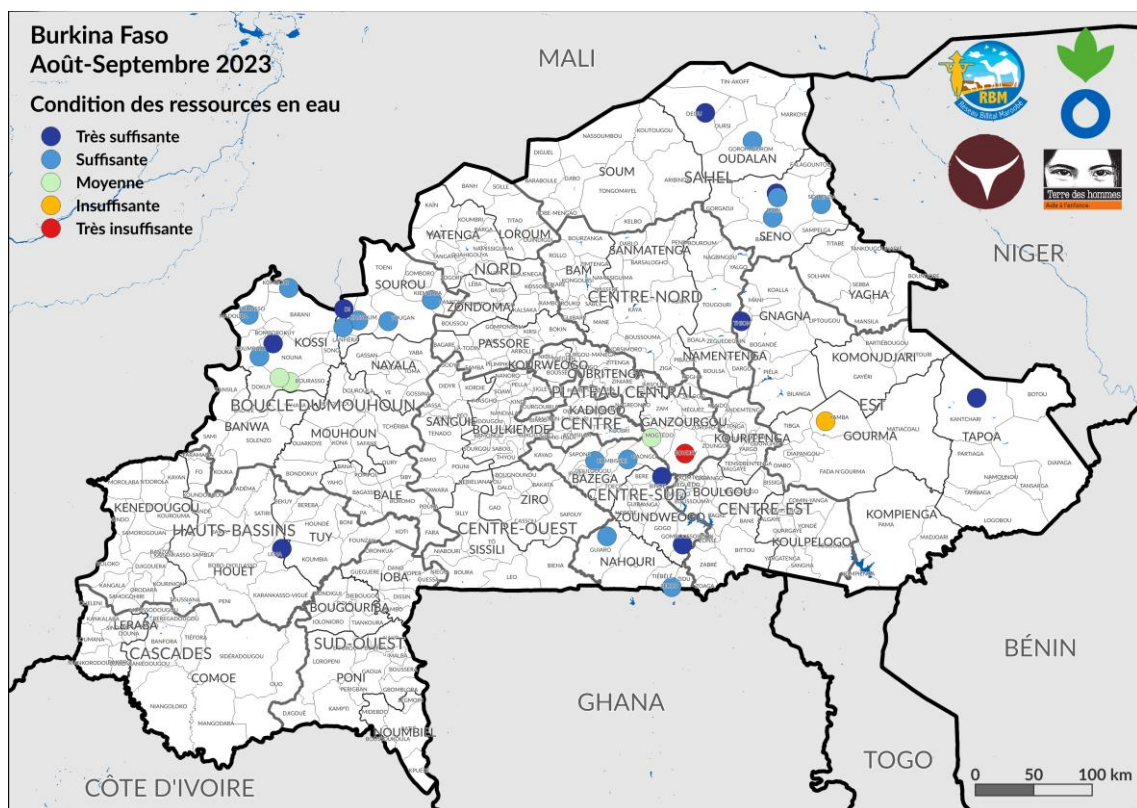


Figure 6 – Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période d'août à septembre 2023 sont majoritairement les marres et les rivières et barrages (respectivement 55% et 21% des sites) (Figure 7), ensuite les puits et autres (17% et 7% des sites). Les sources d'eau répertoriées au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une disponibilité suffisante en eau. Mais, sur quelques sites on observe





une disponibilité moyenne à insuffisante. Durant cette période d'observation, les forages ne sont pas utilisés dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux. Par ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau devra connaître une dégradation dans les mois à venir. La saison pluvieuse tire à sa fin et les quantités d'eau enregistrées vont rapidement diminuer dans les mois à venir.

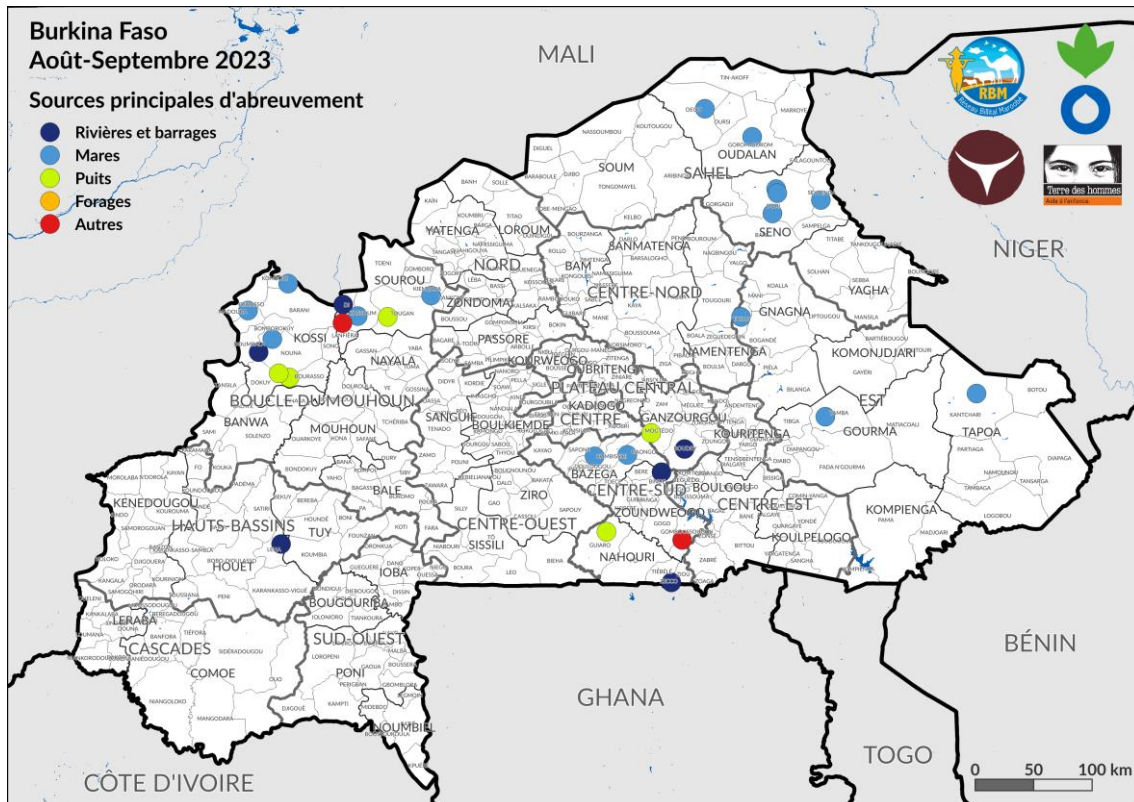


Figure 7 - Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

## FEUX DE BROUSSE

Au cours de la période d'août à septembre 2023, un feu de brousse de grande taille a été signalé à Zecco dans la région du Centre Sud. Sur l'ensemble des sites d'observation, aucun feu de brousse n'a été signalé au cours de cette période.

Comparativement à la période précédente (juin – juillet), au niveau des différents sites d'observation, on observe une diminution des feux de brousse. S'il est difficile d'estimer la superficie brûlée, les relais rapportent aucune incidence majeure enregistrée à la suite de cet incendie.

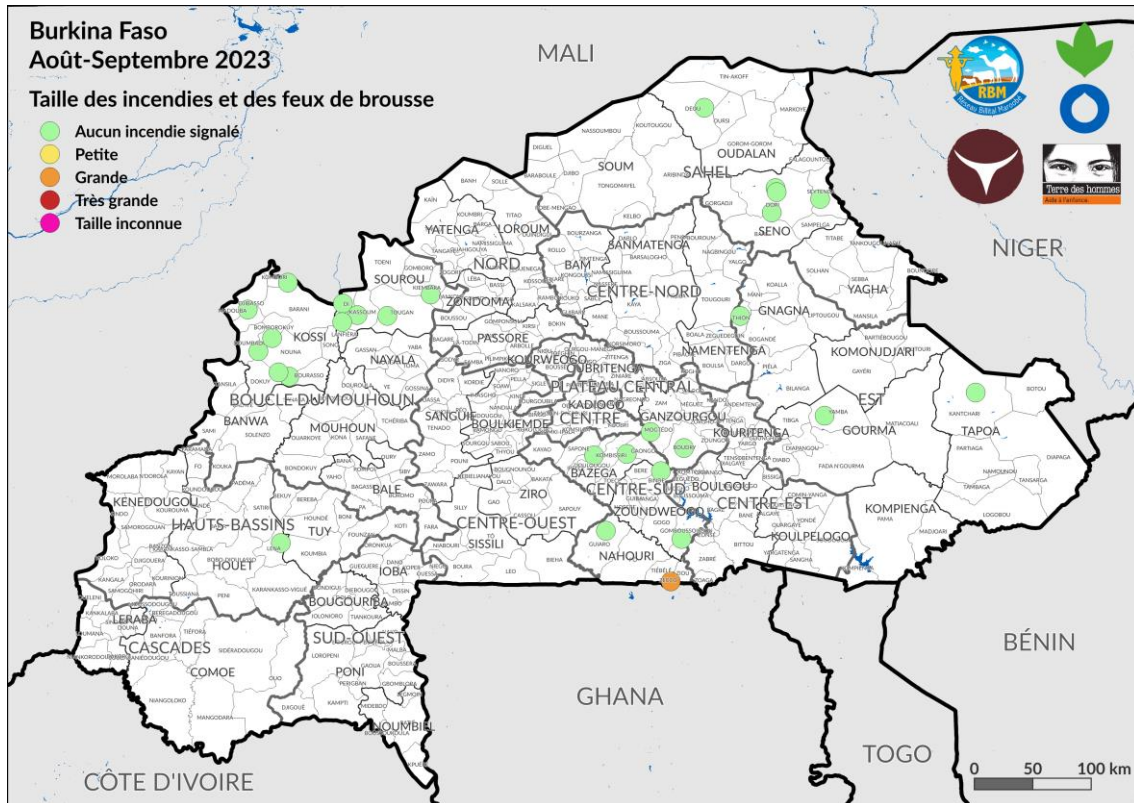


Figure 8 - Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

## VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

La période d'août à septembre a été assez mouvementée en termes de vols de bétail (Figure 9). Des cas de vols de bétail ont été rapportés au niveau de 8 sites suivis soit 28%. Ces cas ont été rapportés au niveau des communes de Deou, Dori dans la région du Sahel, Thion, Yamba et Kantchari dans la région de l'Est, Lanfiera et Tougan dans la Boucle du Mouhoun et Gomboussougou dans la région du Centre Sud. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à fort défis sécuritaire notamment dans les régions de la Boucle Mouhoun, du Sahel, de l'Est et du Centre Sud. Il est à noter que ces vols de bétail sont attribués aux actions des GANE qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, ce sont des troupeaux entiers qui sont emportés par les GANE.

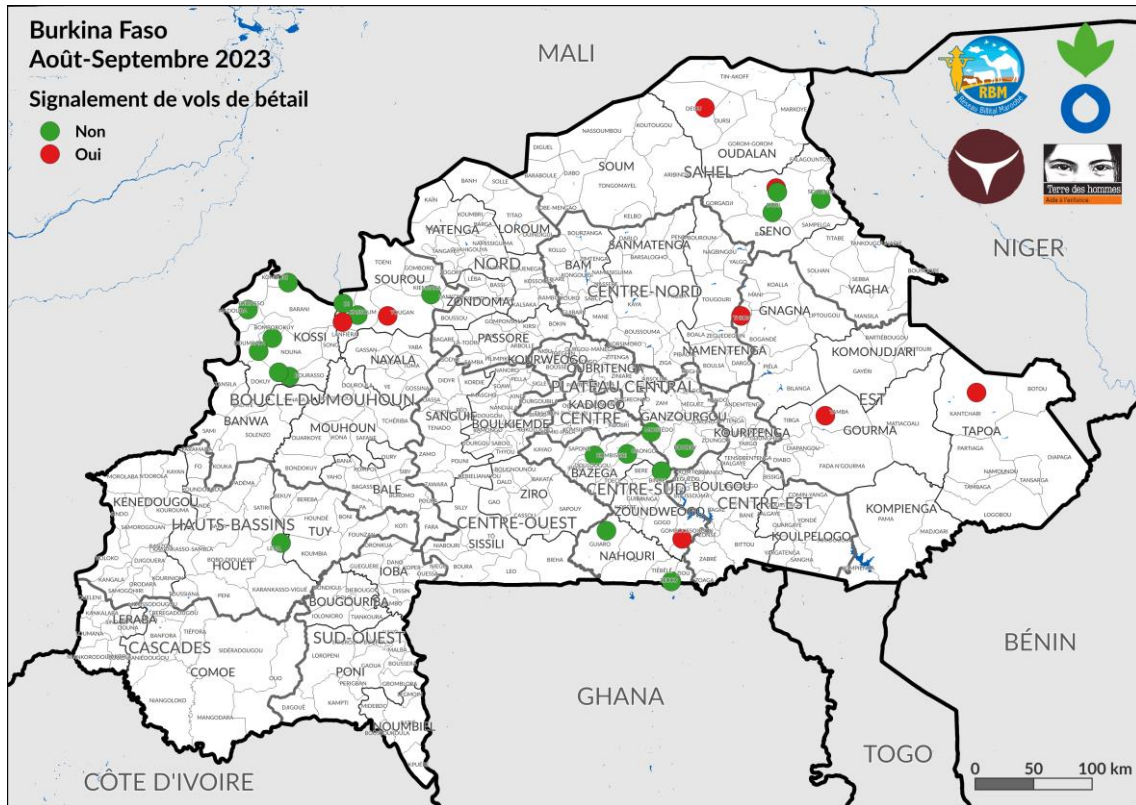


Figure 9 – Vols de bétail signalés sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

Durant cette période d'août à septembre 2023, plusieurs incidents sécuritaires ayant impacté les éleveurs ont été enregistrés au niveau des zones suivies. Sur la figure 11 on peut apercevoir que 43% des sites ont déclaré avoir enregistré des incidents sécuritaires. La principale information en lien avec les incidents sécuritaires est relative aux attaques armées des groupes terroristes et au départ forcé des populations locales à la suite de menaces terroristes. Durant la période d'observation, il a été rapporté dans des localités des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Sahel et du Centre Sud, des attaques terroristes qui ont entraîné le départ forcé de la population par peur de représailles, le blocus sur certaines localités et occasionnant surtout des pertes de bétails. Plusieurs agropasteurs ont vu leur bétail emporté par les GANE.

Durant la même période, plusieurs conflits entre les usagers des ressources naturelles ont été signalés. Sur la figure 10 on peut apercevoir que 29% des sites ont enregistré des conflits. Ces conflits sont des conflits agropastoraux et ont été enregistrés dans les communes de Deou, Dori, Thion, Yamba, Kantchari, Gomboussougou, Tougan et Lanfiera. Ces conflits sont liés aux dégâts de champs, à l'utilisation des points d'eau, à l'occupation des zones de replis des éleveurs, etc. Aucun impact majeur n'a été signalé sur la communauté pastorale suite à ces conflits entre éleveurs et agriculteurs.

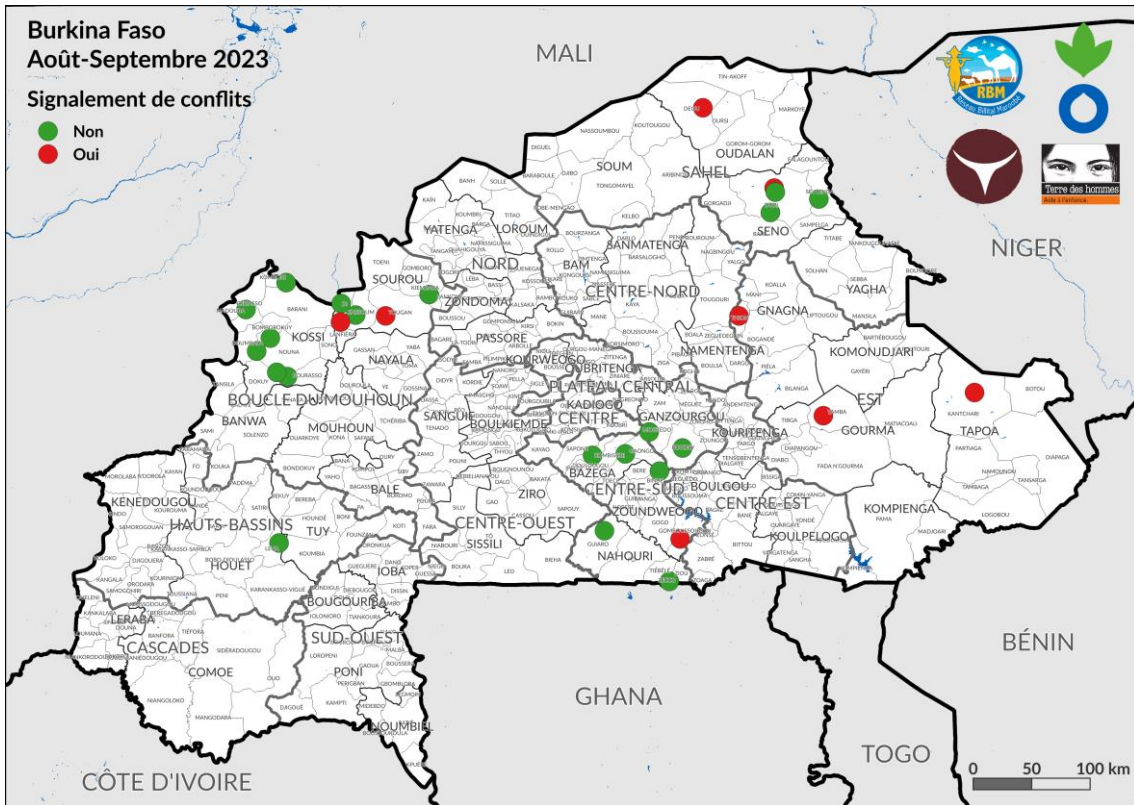


Figure 10 - Conflits signalés sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

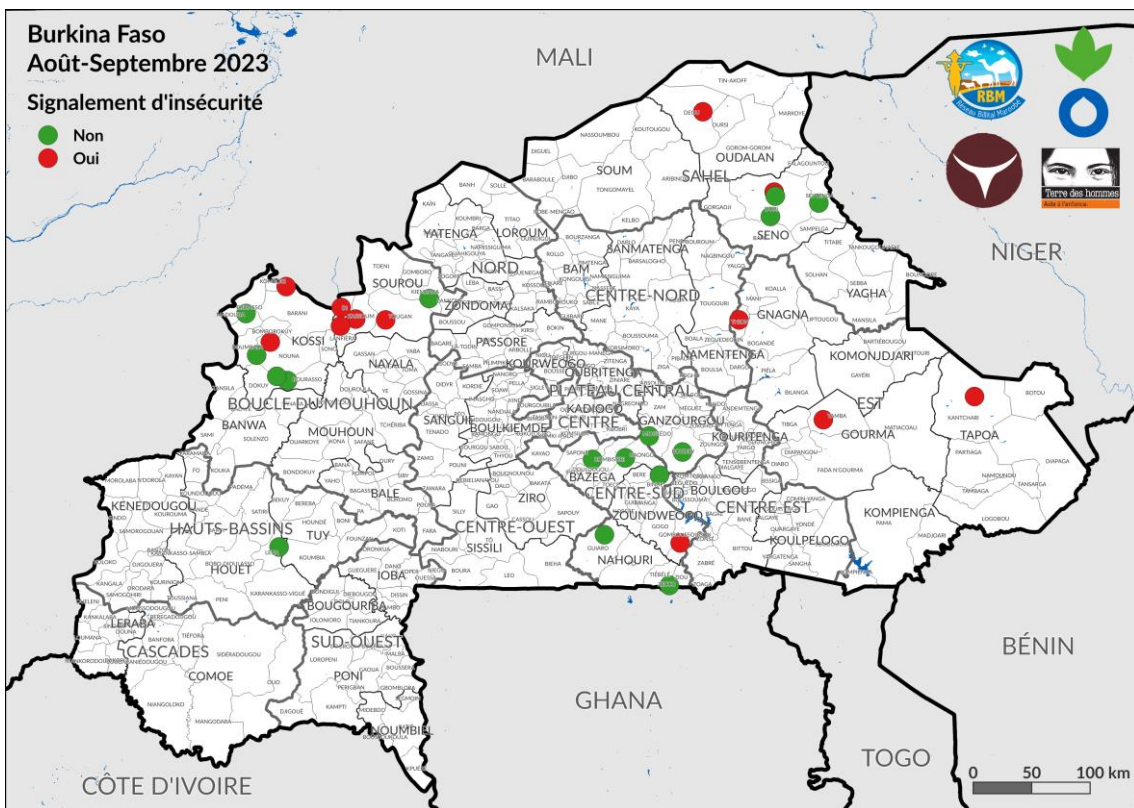


Figure 11 - Évènements d'insécurité signalés sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023



## ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Durant la période d'août à septembre 2023, la tendance globale de l'état d'embonpoint des petits ruminants (

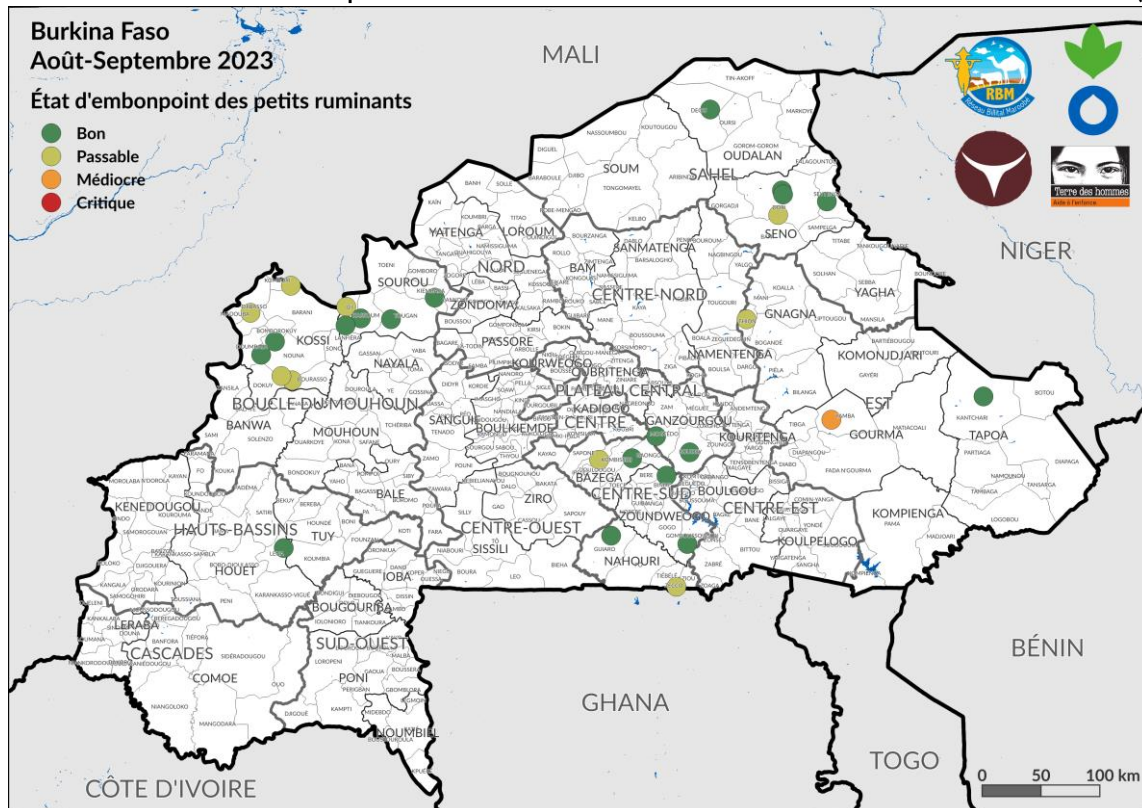


Figure 12) comme celui des gros ruminants (Figure 13) est bon. Cette situation est en adéquation avec l'analyse de la disponibilité en eau et en fourrage qui impacte directement sur l'état d'embonpoint des animaux, en dehors de toute maladie à caractère épidémiologique. Les éleveurs traversent actuellement une bonne période avec une disponibilité suffisante à très suffisante des ressources pastorales (eau et fourrage) et l'état d'embonpoint est un indicateur pertinent de cet état sanitaire et nutritionnel des animaux. Toutefois, malgré cette période de bonne disponibilité des ressources pastorales, un état d'embonpoint médiocre est enregistré au niveau de la commune de Yamba à l'Est. Cette situation s'explique par la réduction de la mobilité dans cette commune créant ainsi une zone de concentration autour des ressources pastorales disponibles. En comparaison avec la période précédente, l'état d'embonpoint s'est amélioré. Le fourrage naturel a bien régénéré au niveau de zone de pâture et l'eau est également abondante au niveau des points d'eau, alors quoi de plus normal que les animaux aient un bon embonpoint.

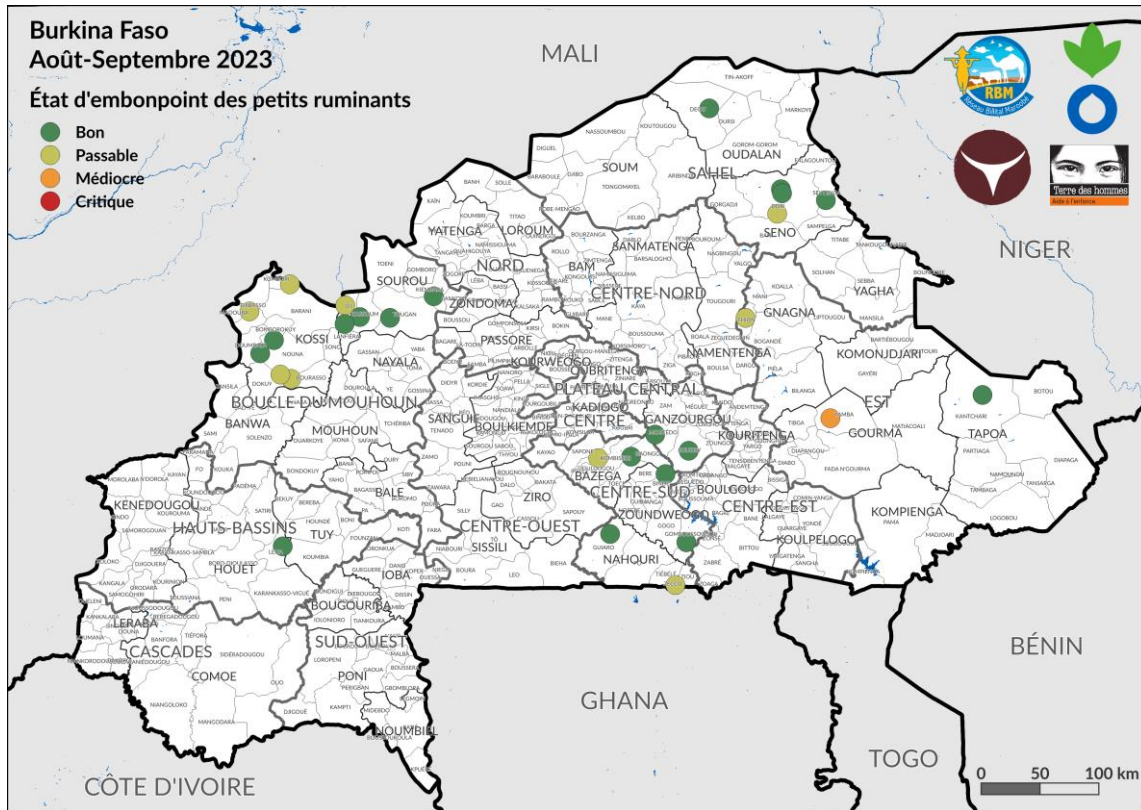


Figure 12 – État d'embonpoints des petits ruminants rapporté sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

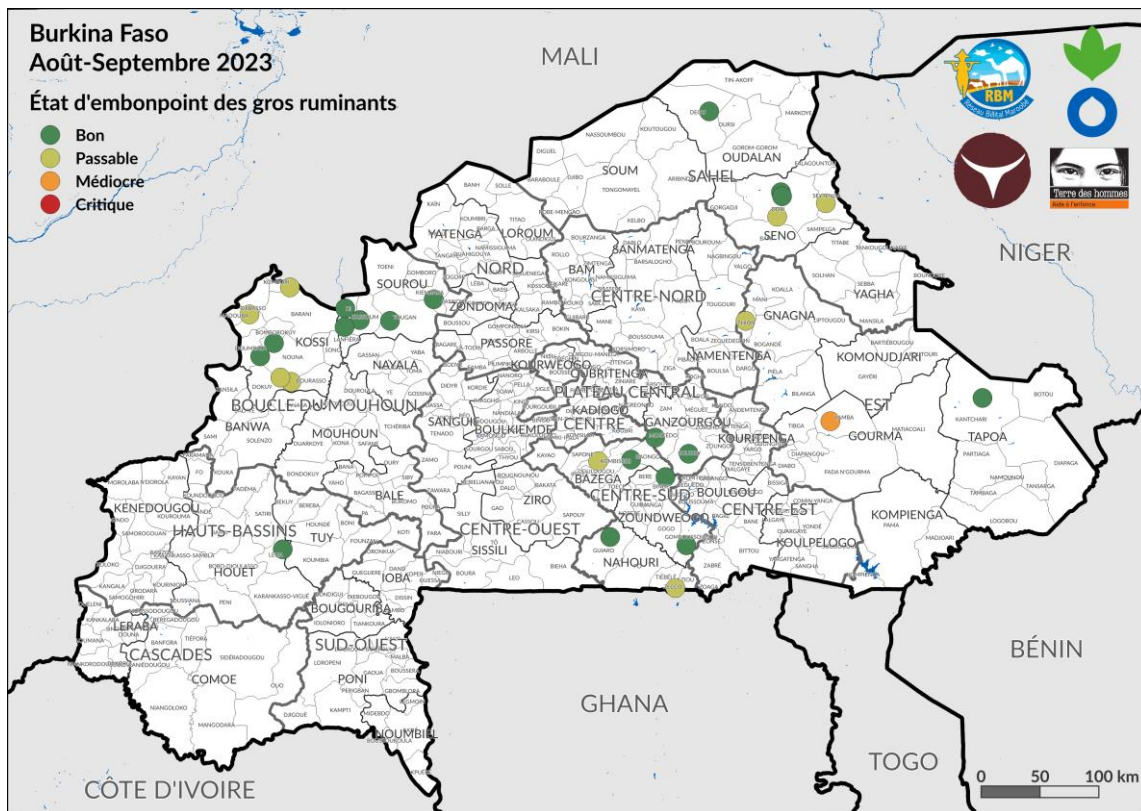


Figure 13 – État d'embonpoints des gros ruminants rapporté sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

Des cas de maladies animales ont été rapportés au niveau des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, des Hauts Bassins, du Sahel et du Centre Sud. Les zones concernées



sont Bomborokuy, Thion, Lena, Bani, Dori, Mogtedo, Béré et Zecco (Figure 14). Ces maladies ont provoqué des mortalités au niveau de Bomborokuy, Lena, Thion et Guelwongo. Toutefois, il faudrait préciser que bien qu'il soit établi que des cas de mortalité ont été enregistrés à la suite de maladies, cependant il n'y a rien d'extraordinaire qui échappe au contrôle des services techniques. En effet, le service vétérinaire privé de proximité (SVPP) mis en place par certains partenaires dont VSF-B dans certaines régions d'observation, offre une aide aux éleveurs profitable à un moment aussi décisif marqué par le retrait des agents des services techniques de leur zone d'intervention du fait de l'insécurité. Les éleveurs peuvent encore compter sur les auxiliaires vétérinaires pour leur offrir les soins et tout l'accompagnement dont les animaux ont besoin.

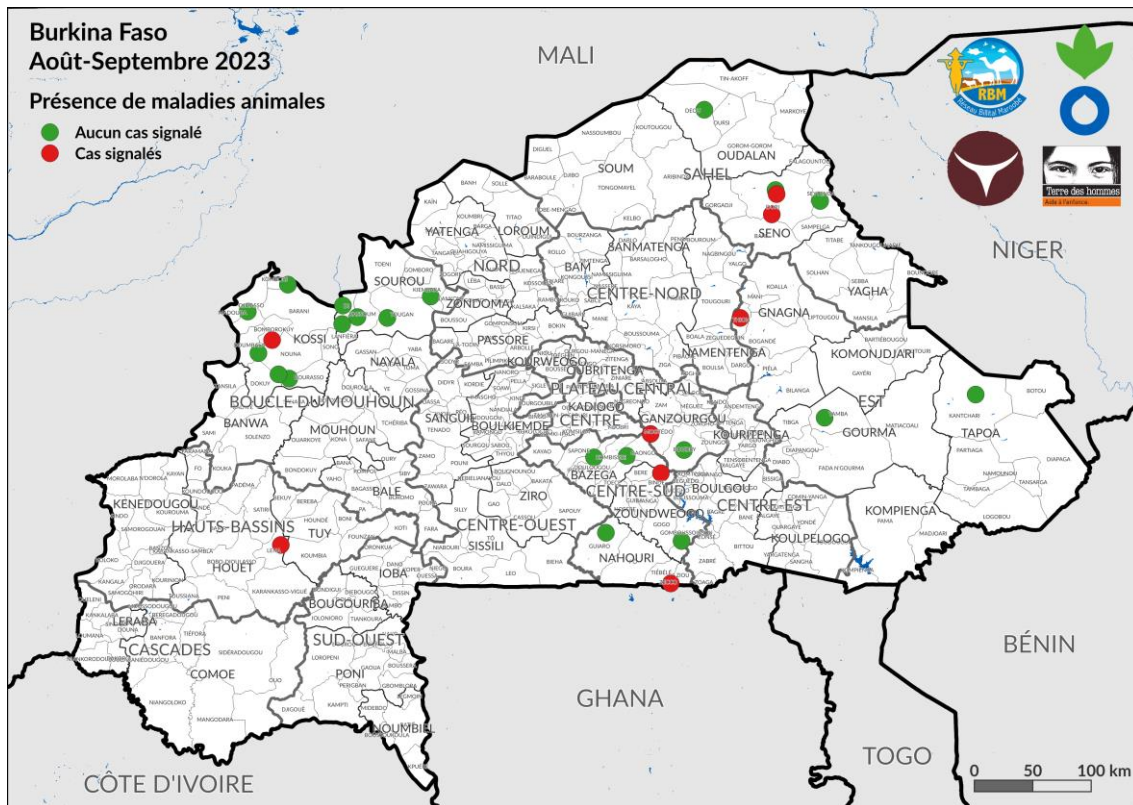


Figure 14 - Présence de maladies animales signalée sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

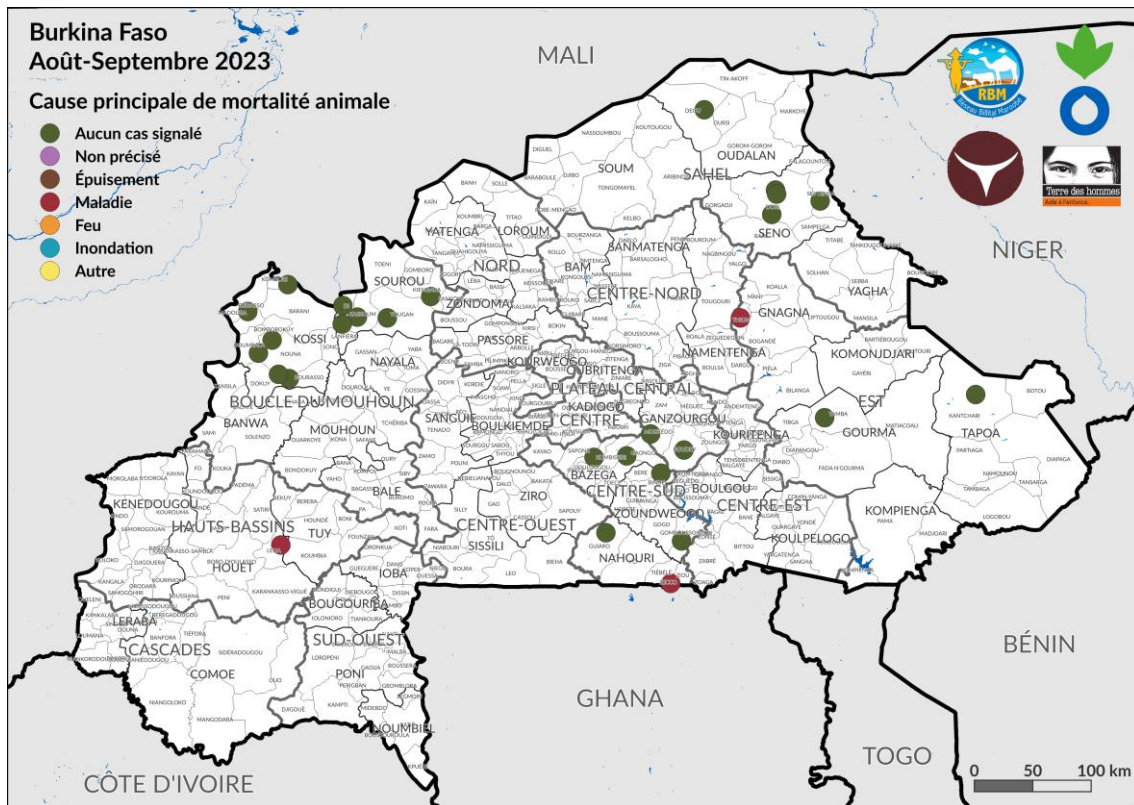


Figure 15 - Cause principale de mortalité animale rapportée sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

## ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

L'analyse des données relatives à l'accessibilité des marchés à bétail au niveau de zones suivies révèle que la très grande majorité des marchés ont été accessibles durant la période d'août à septembre 2023. On peut voir au niveau de la carte (figure 16) que 93% des marchés à bétails ont été accessibles durant la période considérée. Les marchés inaccessibles sont localisés au niveau des communes de Kombori dans la Boucle du Mouhoun et Kantchari à l'Est. La raison principale de l'inaccessibilité des marchés est l'insécurité, en effet au regard de la situation sécuritaire assez dégradante au niveau de la Boucle du Mouhoun et de l'Est, comme d'ailleurs dans d'autres régions, les lieux publics comme les marchés deviennent facilement inaccessibles. Ces endroits font très souvent objet d'attaques terroristes et des morts d'hommes ou des enlèvements ont lieu constamment.



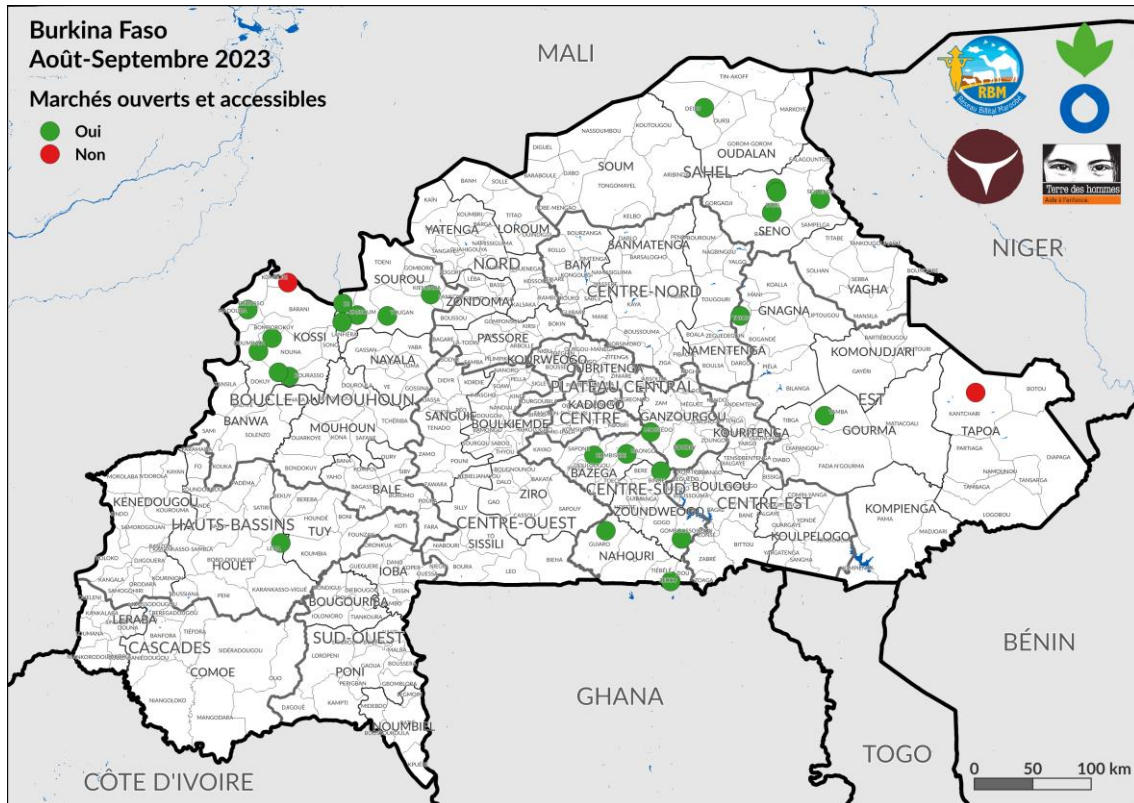


Figure 16 – Marchés ouverts et accessibles sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023

L'analyse de la disponibilité des aliments bétails (compléments alimentaires : SPAI) a révélé que 32% des localités suivies ont déclaré une pénurie d'aliments bétails durant la période d'août à septembre 2023 (Figure 17). La pénurie a été enregistrée au niveau des quatre régions (Sahel, Boucle du Mouhoun, Est et Centre Sud). En plus de l'indisponibilité, il faudra également ajouter la cherté des prix qui rendent encore plus difficile l'accès aux éleveurs. Cette situation s'explique en cette période par l'inaccessibilité des zones de production par les commerçants d'aliment bétail et également par le besoin des éleveurs sédentaire en complément alimentaire. La restriction de la mobilité du bétail accroît la demande en complément alimentaire.

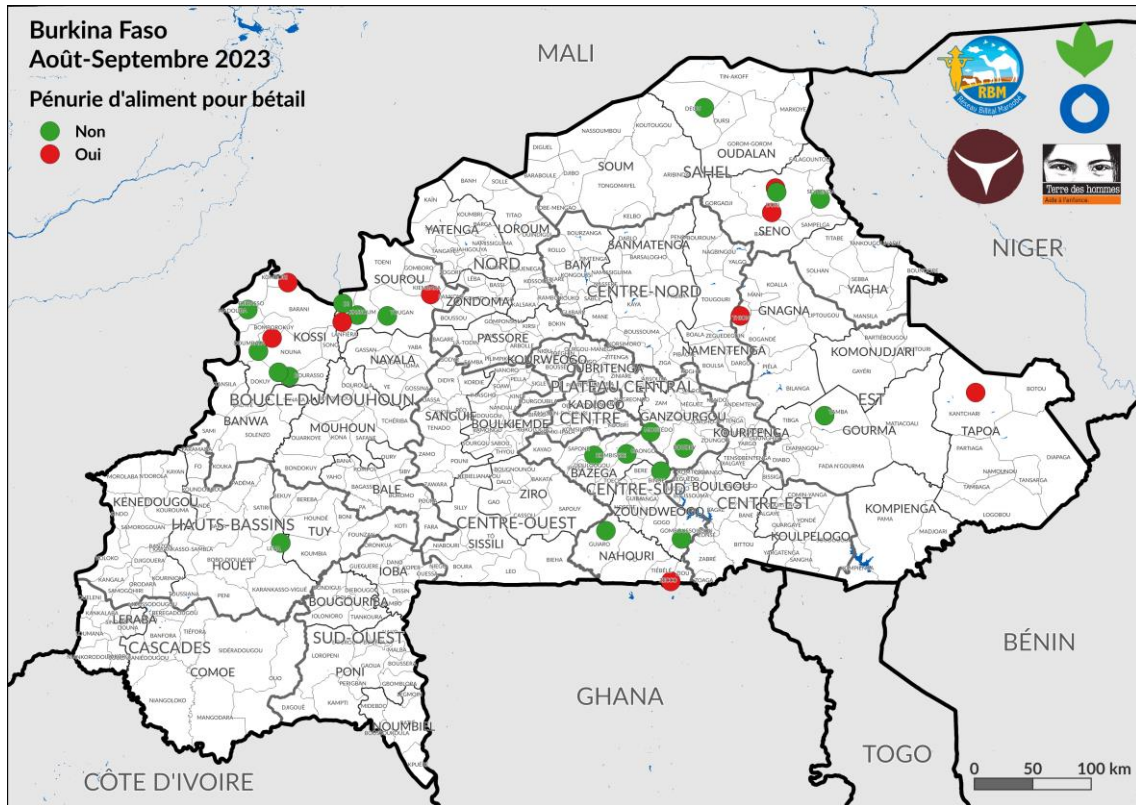


Figure 17 - Zones signalant une pénurie d'aliment pour bétail sur le Burkina Faso entre août et septembre 2023



## SITUATION DES MARCHÉS

### MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné et du sorgho pour la période de l'analyse d'août à septembre 2023 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période d'août à septembre 2023

Région	Province	Commune	Marché à bétail		Céréales			Aliment pour bétail	Termes de l'échange Sorgho contre	
			Caprin mâle	Ovin mâle	Riz	Mil	Sorgho		Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Kossi	Barani	25 000	40 000	425	150	150	350	167	267
		Bomborokuy	17 500	32 500	625	450	375		47	87
		Djibasso	25 000	55 000	500	200	225	290	111	244
		Nouna	25 000	40 000	458	325	333	283	75	120
	Sourou	Dî	27 000	37 000	400	165	135	325	200	274
		Kassoum	10 000	50 000	500	210	200	250	50	250
		Kiembara	12 500	30 000	500	300	250	250	50	120
		Lanfiéra	20 000	35 000	475	375	225	338	89	156
Tougan	17 250	60 000	450	250	250	300	69	240		
Centre Sud	Bazèga	Doulougou	15 000	35 000	500	250	200	250	75	175
		Gaongo	40 000	65 000	500	300	200	250	200	325
	Nahouri	Guiaro	15 000	50 000	500	350	150	400	100	333
		Ziou	27 500	34 000	450	353	250		110	136
	Zoundwéogo	Bindé	16 500	55 000	420	280	240	300	69	229
		Gomboussougo	25 000	61 250	500	175	100		250	613
Est	Gnagna	Thion	28 500	102 500	425	400	350	350	81	293
	Gourma	Yamba	55 000	68 750	450	250	225	168	244	306
	Tapoa	Kantchari	20 000	50 000	600	750	700	350	29	71
Hauts Bassins	Houet	Léna	20 000	65 000	500	250	175	250	114	371
Plateau Central	Ganzourgou	Mogtédo	20 000	60 000	500	200	200	300	100	300
Sahel	Oudalan	Oursi	12 500	22 500	500	300	300		42	75
	Seno	Dori	41 417	63 333	683	533	487	313	85	130
		Seytenga	40 500	80 000	600	500	450	450	90	178

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

À l'échelle de la zone de surveillance, il ressort de l'analyse de l'évolution globale des prix sur les marchés, une hausse des prix des caprins et une baisse des prix des ovins (Tableau 2 et Tableau 3) comparativement à la période bimestrielle précédente. Concernant le prix des caprins, à l'exception des provinces de Kossi, Bazéga et Nahouri toutes les autres provinces ont enregistré une hausse du prix. Quant aux ovins, la tendance à la baisse a été enregistrée dans la quasi-totalité des marchés suivis à l'exception des provinces de la Gnagna, du Gourma et de Houet.

Le sorgho comme les aliments pour bétails ont connu une baisse des prix comparativement à la période bimestrielle précédente (tableaux 4 et 5). Si des hausses de prix ont été enregistrées au niveau des provinces de Kossi et de Houet, la tendance globale a été à la baisse. La période de soudure agricole tire à sa fin car les récoltes ont débuté au courant le mois d'octobre 2023, en conséquence on s'attend à une baisse du prix des céréales dans les mois à venir.

Globalement, exceptés concernant les prix des caprins en hausse, les ovins, les céréales et aliments bétails ont connu une baisse générale. La hausse du prix des caprins pourrait s'expliquer par la baisse de l'offre, les éleveurs préférant garder leurs animaux en réserve



pour les périodes plus difficiles. Cette période coïncide avec la fin de la soudure agricole, ce qui ne contraint pas forcément les éleveurs à vendre pour faire face aux besoins alimentaires de la famille.

Par contre, la baisse des prix des animaux autre que les caprins peut s'expliquer aussi par l'inaccessibilité de ces zones à cause de l'insécurité. Les zones à fort défis sécuritaire sont de plus en plus difficiles d'accès aux transporteurs. Beaucoup de marchés à bétail ne sont plus fréquentés par les acheteurs ou sont même fermés.

La situation sécuritaire provoquant un nombre élevé de personnes déplacées internes a fortement réduit la production agricole dans de nombreuses zones. La situation alimentaire est très préoccupante malgré les interventions humanitaires. En comparaison avec **l'année précédente à la même période**, les prix des céréales ont connu une hausse généralisée.

Les termes de l'échange bouc contre sorgho ont été légèrement en défaveurs des éleveurs (Tableau 1) malgré la hausse des prix des caprins et la baisse des prix des céréales. Les prix des céréales sont toujours élevés du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. Également, le prix des petits ruminants a connu une baisse comparativement à **l'année précédente**. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole : d'une part, les déplacements massifs des populations fuyant les groupes armés, tout en abandonnant les champs derrière eux, et d'autre part l'interdiction par les autorités des cultures hautes dont les tiges de plus de 2 mètres permettent au GANE de se dissimuler.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Province	Août-Sept. 2023 (FCFA/tête)	Juin-Juil. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sept. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	23 500	28 250	-17	28 188	-17
	Sourou	17 350	16 750	+4	21 500	-19
Centre Sud	Bazèga	27 500	28 500	-4	22 500	+22
	Nahouri	21 250	22 500	-6	22 500	-6
	Zoundwéogo	20 750	16 250	+28	15 000	+38
Est	Gnagna	28 500	26 000	+10	33 000	-14
	Gourma	55 000	47 500	+16	26 500	+108
	Tapoa	20 000	20 000	0	16 500	+21
Hauts Bassins	Houet	20 000	15 000	+33	17 500	+14
Plateau Central	Ganzourgou	20 000	18 500	+8		
Sahel	Oudalan	12 500			20 250	-38
	Seno	41 188	37 000	+11	30 417	+35

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Province	Août-Sept. 2023 (FCFA/tête)	Juin-Juil. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sept. 2022 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	41 500	46 000	-10	42 500	-2
	Sourou	42 400	47 563	-11	53 200	-20
Centre Sud	Bazèga	50 000	55 000	-9	42 500	+18
	Nahouri	42 000	55 000	-24	55 000	-24
	Zoundwéogo	58 125	58 750	-1	31 500	+85
Est	Gnagna	102 500	78 000	+31	100 000	+3
	Gourma	68 750	65 000	+6	61 667	+11
	Tapoa	50 000	50 000	0	37 500	+33
Hauts Bassins	Houet	65 000	60 000	+8	65 000	0



## BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO N°15 – AOÛT-SEPTEMBRE 2023



Plateau Central	Ganzourgou	60 000	70 000	-14		
Sahel	Oudalan	22 500			37 500	-40
	Seno	67 500	70 000	-4	54 167	+25

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

**Tableau 4 – Évolution du prix du riz**

Région	Province	Août-Sept. 2023 (FCFA/kg)	Juin-Juil. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sept. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	488	480	+2		
	Sourou	465	475	-2		
Centre Sud	Bazèga	500	500	0		
	Nahouri	475	488	-3		
	Zoundwéogo	460	415	+11		
Est	Gnagna	425				
	Gourma	450	400	+13		
	Tapoa	600				
Hauts Bassins	Houet	500	500	0		
Plateau Central	Ganzourgou	500	475	+5		
Sahel	Oudalan	500				
	Seno	663	610	+9		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

**Tableau 5 – Évolution du prix du mil**

Région	Province	Août-Sept. 2023 (FCFA/kg)	Juin-Juil. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sept. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	296			350	-15
	Sourou	260			303	-14
Centre Sud	Bazèga	275			283	-3
	Nahouri	351			425	-17
	Zoundwéogo	228			265	-14
Est	Gnagna	400			475	-16
	Gourma	250			350	-29
	Tapoa	750			375	+100
Hauts Bassins	Houet	250			200	+25
Plateau Central	Ganzourgou	200				
Sahel	Oudalan	300			300	0
	Seno	525			370	+42

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

**Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho**

Région	Province	Août-Sept. 2023 (FCFA/kg)	Juin-Juil. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sept. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	292	279	+4	350	-17
	Sourou	212	263	-19	300	-29
Centre Sud	Bazèga	200	200	0	283	-29
	Nahouri	200	200	0	425	-53
	Zoundwéogo	170	270	-37	265	-36
Est	Gnagna	350	350	0	475	-26
	Gourma	225	350	-36	350	-36
	Tapoa	700	750	-7	375	+87
Hauts Bassins	Houet	175	150	+17	200	-13
Plateau Central	Ganzourgou	200	231	-13		
Sahel	Oudalan	300			300	0
	Seno	478	512	-7	370	+29

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Août-Sept. 2023 (FCFA/kg)	Juin-Juil. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sept. 2022 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	298	308	-3	320	-7
	Sourou	293	299	-2	280	+4
Centre Sud	Bazèga	250	250	0	270	-7
	Nahouri	400	325	+23	313	+28
	Zoundwéogo	300	340	-12	225	+33
Est	Gnagna	350	300	+17	350	0
	Gourma	168	250	-33	200	-16
	Tapoa	350	300	+17	250	+40
Hauts Bassins	Houet	250	250	0	240	+4
Plateau Central	Ganzourgou	300	307	-2		
Sahel	Oudalan				160	
	Seno	347	355	-2	328	+6

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle contre sorgho

Région	Province	Août-Sept. 2023 (kg/tête)	Juin-Juil. 2023 (kg/tête)	Variation (%)	Août-Sept. 2022 (kg/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	81	101	-20	81	+0
	Sourou	82	64	+28	72	+14
Centre Sud	Bazèga	138	143	-4	80	+73
	Nahouri	106	113	-6	53	+101
	Zoundwéogo	122	60	+103	57	+116
Est	Gnagna	81	74	+10	69	+17
	Gourma	244	136	+80	76	+223
	Tapoa	29	27	+7	44	-35
Hauts Bassins	Houet	114	100	+14	88	+31
Plateau Central	Ganzourgou	100	80	+25		
Sahel	Oudalan	42			68	-38
	Seno	86	72	+19	82	+5

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM, Tdh-L & VSF-B



## CONCLUSION

### RECOMMANDATIONS

- Renforcer l'assistance humanitaire au profit des éleveurs
- Renforcer le dispositif des auxiliaires vétérinaires
- Renforcer le dispositif de surveillance pastorale
- Conduire des actions de sensibilisation sur la cohabitation pacifique autour des ressources pastorales
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales
- Mettre en place un dispositif d'information sur la transhumance
- Renforcer le dispositif de suivi des marchés
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la transhumance, sur les feux de brousse, sur la vaccination, etc.
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales accessibles
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale

### INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- [www.sigsahel.info](http://www.sigsahel.info) pour accéder aux bulletins
- [www.geosahel.info](http://www.geosahel.info) pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec I. (RBM – Burkina Faso) – [checibrahimaouattara@gmail.com](mailto:checibrahimaouattara@gmail.com)
- OUATTARA Youssouf (VSF-B – Burkina Faso) – [y.ouattara@vsf-belgium.org](mailto:y.ouattara@vsf-belgium.org)
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – [cadiallo@wa.acfspain.org](mailto:cadiallo@wa.acfspain.org)
- FILLOL Erwann (ACF – ROWCA) – [erfillol@wa.acfspain.org](mailto:erfillol@wa.acfspain.org)

### PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



### FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de l'Union Européenne et de l'agence belge de développement ENABEL.

